

S'UNIR. AGIR. GAGNER.



FÉVRIER 2020

BULLETIN D'INFORMATION SUR LES NÉGOCIATIONS 2020

FSSS.QC.CA

IL Y A URGENCE DE RECONNAÎTRE PLEINEMENT LA VALEUR DU TRAVAIL DES PAB ET DES ASSS

Nous avons refusé de prendre part aux forums de discussions sur les priorités gouvernementales, dont celle de l'accessibilité aux soins pour la clientèle en hébergement de longue durée ou recevant des soins à domicile que le Conseil du trésor a annoncée au moment où il nous a présenté ses offres salariales, en décembre. Dans ce forum, le gouvernement souhaiterait discuter de la rémunération offerte aux auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) et aux seuls préposés aux bénéficiaires (PAB) travaillant dans les CHSLD. Au moment où nous entrons justement en négociation, la mise sur pied de ces forums relève plus d'une stratégie visant l'opinion publique, car les problèmes comme les solutions sont déjà bien connus. L'heure est à l'action!

UN PREMIER PAS POUR LE CONSEIL DU TRÉSOR SERAIT DE RÉGLER LES PLAINTES DE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE DES ASSS ET DES PAB PENDANTES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.

En conférence de presse, en décembre dernier, le Conseil du trésor expliquait vouloir discuter, dans ce forum, de l'évaluation de l'emploi :

« Alors... lorsqu'on évalue un emploi pour déterminer l'augmentation ou l'échelle attitrée, il faut être capable d'évaluer l'ensemble des fonctions et le volet académique qui va donner une résonance plus ou moins grande dans l'évaluation de l'emploi. Ce sont ces enjeux-là qu'on veut discuter dans le forum des préposés pour l'accès et dans le forum de la réussite éducative. »

Pourtant, la FSSS-CSN discute avec le Conseil du trésor depuis plusieurs années afin de régler les plaintes de maintien de l'équité salariale, notamment celles des ASSS pendantes depuis 2010. Il y est précisément question de l'évaluation de l'emploi. Si cela est une priorité pour le gouvernement, disons que cela n'a pas transpiré durant ces dernières années! Force est de constater que la discrimination salariale se poursuit au détriment des ASSS, avec ce que cela implique pour les sommes qui leur sont dues, rétroactivement.

Quant aux PAB, nous aurons l'occasion de mesurer la volonté du Conseil du trésor de régler le dossier dans le cadre d'un processus de maintien de l'équité salariale pour 2015, comme prévu à la Loi sur l'équité salariale.

Si le Conseil du trésor veut régler l'évaluation des emplois des PAB et des ASSS et qu'il s'agit véritablement d'une priorité pour le gouvernement, il n'a qu'à présenter une offre dès maintenant. S'il ne le fait pas, la FSSS-CSN n'aura d'autres choix que de participer activement, et avec beaucoup de ténacité, au processus d'enquêtes devant la CNESST afin de faire trancher ces litiges.

UNE VRAIE TABLE DE NÉGOCIATION POUR RÉGLER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Par ailleurs, les ASSS et les PAB ont droit à des augmentations salariales tout comme l'ensemble des salarié-es du réseau pour qui nous réclamons un redressement salarial immédiat de 3 \$ l'heure, pour permettre de sortir de la crise actuelle. Cette reconnaissance ne peut pas non plus n'être que salariale : il faut améliorer les conditions de travail et de pratique. Cela doit se faire à une table de négociation et les offres qui nous ont été présentées jusqu'à maintenant sont très décevantes à cet égard. En négociations, nous défendons plus d'une centaine de solutions concrètes, issues de nombreuses consultations et de travaux d'analyse que nous avons menés, non seulement dans la préparation de cette négociation, mais au fil des dernières années au cours desquelles nous avons sonné l'alarme à de nombreuses reprises et constaté une dégradation importante de la situation. L'heure n'est plus à discuter dans un comité qui pondra un xième rapport sur la situation! Nous voulons des gestes concrets maintenant.

NOUS SERONS LÀ DURANT LES PROCHAINES SEMAINES POUR RAPPELER AU GOUVERNEMENT ET AUX EMPLOYEURS QU'IL Y A URGENCE D'AGIR !